



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU VAR

**Direction
départementale
des territoires
et de la mer
du Var**

Toulon,

17 MAI 2017

Service aménagement durable

Bureau territoire et aménagement
*Commission départementale de la
préservation des espaces naturels,
agricoles et forestiers (CDPENAF)*

Affaire suivie par :

Clémentine Voisin – Brigitte Leclerc
Téléphone 04 94 46 80 86 – 82 43
Fax 04 94 46 80 08
Courriel : ddtm-cdcea@var.gouv.fr

**Le Directeur Départemental
des Territoires et de la Mer**

à

Monsieur Bruno AYCARD
Maire de Belgentier
Hôtel de Ville
Avenue du 8-Mai 1945
83210 BELGENTIER

Objet : Commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF) du Var du 26 avril 2017 – Projet de révision du Plan local d'urbanisme

La Commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF) du Var, en date du 26 avril 2017, a examiné le projet de révision du Plan local d'urbanisme arrêté le 6 décembre 2016 de votre commune.

La commission émet un **avis favorable** à l'unanimité des membres présents ou représentés, sur le projet tel que présenté sous réserve :

- de compléter le règlement des zones A et N, en précisant que pour chaque nouvelle construction à usage de logement, ou chaque extension de construction à usage de logement, au contact de parcelles cultivées, une haie devra être implantée,
- de compléter le règlement des zones A et N concernant les changements de destination en précisant les destinations possibles, afin de limiter ainsi l'impact de tels changements de destination sur les espaces naturels, agricoles et forestiers,
- de réaliser des fiches, annexées au règlement du PLU, comportant une description des bâtiments désignés pouvant faire l'objet d'un changement de destination, et une justification du choix des bâtiments,
- de réexaminer les espaces boisés classés (EBC) en les justifiant, notamment les 80ha de forêt communale dont 25ha sont exploités par l'ONF,
- de vérifier que tous les sièges d'exploitation soient bien situés en zone A et non en zone Apr.

Pour le Préfet,

Le directeur départemental adjoint
des Territoires et de la Mer
Vincent CHÉRY

Adresse postale : Préfecture du Var - DDTM - Boulevard du 112ème Régiment d'Infanterie CS 31209 - 83070 TOULON CEDEX
Accueil du public DDTM : 244 avenue de l'Infanterie de Marine à Toulon
Téléphone 04 94 46 83 83 - Fax 04 94 46 32 50 - Courriel ddtm@var.gouv.fr
www.var.gouv.fr